

**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU
PROVENCAL**

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : ffjp.siege@petanque.fr



COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 20 et 21 avril 2013

(Ces réunions se sont tenues à Marseille au siège de la Fédération le samedi 20 avril de 09h00 à 20h00 et le dimanche 21 avril de 08h00 à 12h00).

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P
MM.**CANTARELLI, CARBONNIER, CHARPENTIER, CHEVALIER, COSTE, DELCHET, DESBOIS, DESMULIE, GARRIGUE, IANNARELLI, POGGI, READ, RIZZO, ROUGIER, STIRMEL** et Mme **TROUBAT**.

Y participaient : M. **GRANDE**, Directeur Administratif
M. **PERONNET**, Directeur Technique National
Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale
M. **BRUAND**, Représentant le Conseil des Ligues

Absents excusés : **Mmes PAUGAM et PERONNET**
M. SCHMITT
M. DUBOIS
M. MIARD (Délégué des Ligues) **remplacé M. VALERO**

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Nous voici deux mois après notre première réunion de ce nouveau mandat qui a donc débuté au lendemain de Montauban. J'en profite pour remercier notre camarade Gérard CHEVALIER pour la mise en place logistique, technique et paternelle des réunions du Comité Directeur fédéral, du Conseil des Ligues et du Conseil National de février spécialement délocalisées pour cause d'indisponibilité du siège de Marseille en réfection suite à l'incendie de Janvier.

Nous n'avons pas lésiné depuis avec de multiples actions lancées tous azimuts. Le relais des Ligues est en route pour arriver très rapidement à des décisions favorables au développement.

La Commission de Discipline qu'elle soit Fédérale ou Nationale a malheureusement eu beaucoup de travail. Ce travail a été effectué et mène tout droit à des sanctions, nous sommes sur la même longueur d'ondes, pas de laxisme pour les empêcheurs de tourner rond.

Notre trésorier Daniel READ, suite à ses problèmes de santé, reprend petit à petit du poil de la bête et vous a envoyé les résultats comptables comme à son habitude avec qualité et transparence totale. Daniel a même continué à travailler de son lit d'hôpital, c'est une leçon pour certains dirigeants qui mettent un certain temps à répondre aux divers mails.

Certains Comités posent problème à cause d'habitudes de positions dominantes quasi ancestrales, si je puis dire. Ce sont des comportements inadmissibles aujourd'hui, dont nous allons parler en réunion et trouver des solutions.

Côté compétition : la Coupe de France a joué son dénouement en Lorraine à Metz et ce sont les locaux de la Ronde de Metz qui ont réussi le doublé de façon magnifique, sur leur terre. Terre dont il faudra mieux maîtriser à l'avenir la texture si nous ne voulons pas que le spectacle devienne compliqué. Le Comité de pilotage est à féliciter pour la gestion de cette 14^e saison Michel Coste, Jean Charpentier, Didier Schmitt sans oublier Jacques Théron qui a participé à cette édition 2012/2013.

J'attends avec impatience le projet de développement chez les jeunes suite aux enquêtes faites par la D.T.N. auprès des Ligues et Comités Départementaux, c'est urgent. Il faut mettre en route les actions avec les jeunes USEP, la reconnaissance et la labellisation des écoles de pétanque. La mise en route, également, du Championnat de France Individuel Féminin doit débiter en 2014.

Certaines réminiscences des années 1990 ou avant reviennent sur le devant de la scène. En effet, un remake de l'amicale des nationaux mixée avec un brin de Masters de Pétanque déguisés se lance dans le Var. Nous devons faire attention à ce genre d'organisation qui n'a qu'un seul but non avoué alors que la présentation en donne plusieurs divers, variés voire fumeux comme par exemple l'entrée de la pétanque aux Jeux olympiques par leur simple action. Nous devons aussi faire attention à nos contrats télévisuels et surtout ne pas perdre les acquis.

C'est la F.F.P.J.P. qui doit avoir l'initiative et doit mettre en place une compétition issue des plus grands Internationaux et Supra-nationaux de France. J'ai un projet dont je vais vous parler courant cette réunion. C'est important nous devons avoir la main et en plus notre partenaire Sport+ demande de l'image pour la période janvier, février, mars des débuts d'années. Cette compétition permettrait également la mise en route du colloque des organisateurs de Nationaux que je souhaite voir naître durant ce mandat.

Nous avons un gros travail tout ce week-end, car un bon nombre de Commissions ont fonctionné à plein et doivent faire part de leurs réflexions et propositions.

Pour ma part, je rentre des Océanias de Pétanque organisées en France plus précisément à WALLIS à 23 000 kms d'ici où il n'y a pas de téléphone portable mais où les compétitions sont tenues par ordinateur. Cette compétition a été exceptionnelle car elle m'a démontré que des gens avec un cœur énorme, sans moyens financiers, pouvaient organiser des choses de grande qualité en des lieux sacrés au grand terme du mot sacré. Le roi, sa chefferie et la Direction de la Jeunesse et des sports de Wallis avec le Préfet et le Comité Territorial de pétanque nous ont reçu Claude AZEMA et moi, à leurs frais de façon merveilleuse et de plus la grande leçon de cette île du bout du monde est basée sur le respect intergénérationnel incroyable qui donne des joueuses et des joueurs de grande qualité manquant de joutes de haut niveau mais au niveau parfois intéressant.

Avant de débuter nos travaux, j'ai été très peiné d'apprendre la disparition de Gérard PARGNY, Président exemplaire du CD 51 durant 28 ans et de la ligue Champagne Ardennes durant 8 ans, but d'or en décembre dernier. Toutes nos condoléances à toute sa famille et ses proches.

Nous avons eu la bonne nouvelle de l'attribution de la Médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur au titre de la Jeunesse et des Sports à Claude AZEMA, cette très haute distinction rejailit sur l'ensemble de notre Fédération. Toutes nos félicitations au récipiendaire.

Merci pour tout le travail réalisé dans les divers domaines. Je vous demande de ne pas vous énerver par mails interposés sur des sujets qui souvent n'en valent pas la peine puisqu'ils ne sont pas assurés ou confirmés. Montauban et feu son championnat du Monde féminin, la Coupe des Confédérations par exemple. Nous avons suffisamment de travail par ailleurs parfois ingrat ou moins valorisant mais qu'il faut faire. Avant d'engager notre travail, j'excuse les absences de nos collègues :

- Céline PERONNET qui se trouve dans la toute dernière ligne droite vers un grand bonheur,
- Gwen PAUGAM, suite à une restructuration du groupe dans lequel elle travaille, n'a que 3 semaines pour trouver un appartement et déménager ;
- Jean-Claude DUBOIS simplement en vacances ;
- Daniel MIARD pour raisons familiales ;
- Didier SCHMITT a eu un accident de motoculteur avant-hier soir. Il est sorti de l'hôpital, il a une blessure au bras et à l'épaule ; il a au moins 6 semaines d'inactivité.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITE DIRECTEUR

(Le compte rendu de la réunion du Comité Directeur de février est approuvé à l'unanimité.)

III. FINANCES

Tout d'abord, le Trésorier nous a fait un point sur son état de santé qui s'avère rassurant. Son opération est prévue en mai pour enlever un calcul ... le comble pour un Trésorier !

La trésorerie fédérale est satisfaisante suite au paiement des acomptes sur licences demandé auprès des Comités de Métropole et des Dom/Tom.

Les mutations sont à ce jour déjà au-delà des prévisions à savoir 180 000€ au lieu des 160 000€ prévus au budget.

A noter que le Conseil Régional PACA a versé une partie de la subvention soit 32 000€ qui restait à verser dans le cadre des Championnats du Monde Marseille 2012. Il ne reste donc plus que 8 000€ correspondant au solde de la subvention pour 2011.

Enfin, il a été signalé qu'environ 10% des licences n'avaient pas été reprises à ce jour ce qui laisse présager une nouvelle baisse en fin d'année.

IV. ORDRE DES ACTIONS : Voir Chapitre X

V. COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Depuis février ont été inscrits 2633 clubs contre 2577 soit plus de 56 clubs pour cette édition 2013 /2014.

Nous avons constaté que les dates prévues pour l'édition 2013/2014 étaient les mêmes que celles prévues en octobre pour les premières journées de C.N.C.

Le calendrier de la Coupe de France a donc été avancé d'une semaine soit le 25/08/2013 pour les inscriptions, 29/08/2013 pour le tirage et date butoir pour le 1^{er} tour : 29/09/2013.

- Finale Coupe de France Metz :

Les terrains étaient de mauvaise qualité. Il est impératif d'être plus vigilant car cela joue sur la qualité du spectacle à fortiori lorsqu'il est télévisé.

Le Comité Directeur est revenu sur le retard d'1h30 qui a entraîné des heures supplémentaires pour l'équipe de tournage. A ce titre, une facture de 2 870€ a été établie par Quarterback pour le compte du prestataire télévisuel.

Cette facture devra être payée pour moitié par l'organisateur.

Repas excellent mais prix un peu élevé.

Hôtellerie : tarif également élevé. Le Comité de pilotage devra être vigilant et veiller à ce que le budget soit respecté. Il devra à l'avenir suivre attentivement l'organisation et valider toutes les décisions.

A noter que la Ligue Antilles-Guyane a effectué une demande pour participer comme c'était le cas dans le passé. Dès lors, pas de changement, la F.F.P.J.P versera une indemnité de 1 500€.

- Indemnités de déplacement :

Afin de veiller au respect du budget, et devant l'augmentation des frais afférents à la finale à Metz, le Comité Directeur a décidé de revoir quelque peu le budget. Le montant alloué aux clubs mais uniquement pour les 1/16^{ème} et 1/8^{ème} de finale a été modifié. Initialement fixées respectivement à 300€ et 600€, ces sommes avaient été augmentées après accord de la Commission des Finances en décembre dernier à 400€ et 800€. Elles ne seront pour 2012/2013 donc que de 350€ et 700€ et figureront sur les fiches comptables des Comités en fin d'année.

Pour la saison prochaine (2013/2014) les montants redeviendront à 400€ et 800€.

Lors de la finale, les parties en Tête à Tête des 1/8^{ème} de finale débiteront le dimanche à 08h30 au lieu de 09h00. Les Doublettes et le cas échéant les Triplettes se joueront dans la foulée.

VI. CONFEDERATION EUROPEENNE DE PETANQUE (C.E.P)

1. Compte rendu réunion Comité Exécutif

Suite à la dernière réunion qui a eu lieu à Rome le 6 avril dernier, M. CANTARELLI, élu, nous a communiqué le compte rendu :

- Organisations : en solution aux problèmes de qualité d'organisation rencontrés cette année notamment pour les Espoirs Féminines en Hongrie (terrains extérieurs non

couverts en période hivernale, parties éclairées aux phares de voitures etc.....), la C.E.P accompagnera les pays organisateurs en amont des manifestations par l'établissement d'un questionnaire préalable qui leur sera envoyé.

- Alcool : le Médecin de la F.F.P.J.P viendra en aide à la C.E.P pour effectuer les contrôles alcootest sur le Triplette Seniors de ROME.

2. Coupe d'Europe des Clubs

La France et l'Italie ont soumis la proposition de réduire les coûts des clubs par la suppression d'un tour de qualification au lieu de 2 actuellement et de passer la finale de 5 à 8 équipes ou plus

Décision : vu qu'il est difficile de changer en cours d'année la CEP pense que ce serait peut-être possible au Luxembourg l'an prochain et adopte pour cette année que les 4 finalistes de l'an dernier soient organisateurs du 1^{er} tour en 2013 ce qui est le cas de METZ (57).

De même la France et l'Italie demandent l'instauration du « remplacement en cours de partie » → ce point sera mis au vote au prochain Congrès de la CEP.

Tirage au sort de la CE 2013 avec 22 clubs participants et le 1^{er} tour semaine 30

A1 Belgique A2 Norvège A3 Suisse A4 Angleterre A5 Monaco

B1 Suède – B2 Danemark B3 Slovénie B4 Autriche B5 Slovaquie B6 Jersey

C1 France (METZ) - C2 Hongrie - C3 Allemagne - C4 Pays de Galles - C5 Lettonie

D1 Italie - D2 Tchéquie - D3 Russie - D4 Estonie - D5 Luxembourg - D6 Finlande

En ce qui concerne les Espoirs, la CEP maintient les catégories d'âge en cours sans exception

Tours de qualification : il est décidé de maintenir 2 tours mais les Féminines et Masculins se dérouleront au même endroit.

3. Examen d'Arbitre Européen

Cet examen est instauré dès cette année à la demande de la F.I.P.J.P. Il est destiné aux arbitres Nationaux qui, dorénavant devront passer l'examen Européen avant de pouvoir passer l'examen International.

Cet examen aura lieu à date fixe tous les 2 ans sur le Championnat d'Europe TS et donc à Rome cette année 2013 avec le déroulement suivant : candidatures volontaires proposées par la fédération du candidat, écrit de 8 questions (Anglais / Français) y inclus des questions sur l'épreuve de Tir de Précision.

Déroulement pendant la compétition sous surveillance de membres de la CEP :

Critère d'obtention : 90% exigé pour obtenir le diplôme.

Ne pourront prétendre à l'examen International que les Arbitres détenteurs de l'examen Européen.

La limite d'âge maximum est fixée à 50 ans pour pouvoir passer l'examen.

Le nombre de candidats par an est fixé à 2 par nation.

4. CMSB (Confédération Mondiale des Sport de Boules)

Il est question de la création d'un département Européen (CESB) : le Président de la CEP a signé un accord « gentleman agreement » et nous restons en attente de M. LACOSTE qui est en charge.

Election CEP 2014 : Joseph CANTARELLI est sortant et rééligible

Championnats Européens

Vu les problèmes rencontrés par certains pays la CEP demande un organisateur de secours en « plan B »

2014 : Féminines + Jeunes (TURQUIE) à défaut la France

2015 : TS Masculin (BULGARIE) à défaut la France

Projet de programme du TS Masculin 2013 de ROME

Congrès CEP : Jeudi 10/10/2013 Après-midi 15 :00

Divers : la CEP demande un temps de réflexion suite à la proposition du Luxembourg de créer un Centre Européen de Formation.

VII. CHAMPIONNATS DE FRANCE

A. Dates et lieux :

A défaut de réception des dossiers de candidature des organisateurs de 2014, **avant la prochaine réunion du Comité Directeur du mois de juin**, les Championnats pourront être attribués à un autre candidat.

2014:

Doublette Féminin	7 et 8 juin	Gruissan (11)	Pas de dossier
Individuel Seniors	7 et 8 juin	Gruissan (11)	Pas de dossier
Triplette Jeu Provençal	13 au 15 juin	Grasse (06)	Pas de dossier
Doublette Masculin	21 et 22 juin	Saint Avold (57)	
Triplette Masculin et Promotion	28 et 29 juin	Brive (19)	Pas de dossier
Doublette Mixte	12 et 13 juillet	Colomiers (31)	Pas de dossier
Doublette Jeu Provençal	22 au 24 août	Caveirac (30)	Pas de dossier
Triplette Jeunes	23 et 24 août	Soustons (40)	Pas de dossier
Triplette Féminin	6 et 7 septembre	Laval (53)	
Triplette Vétérans	13 et 14 septembre	Mende (48)	Pas de dossier

2015 :

Doublette Féminin	6 et 7 juin	Troyes (10)	Pas de dossier
Individuel Seniors	6 et 7 juin	Troyes (10)	Pas de dossier
Triplette Jeu Provençal	12 au 14 juin	Pas de candidats	
Doublette Masculin	20 et 21 juin	St Pierre les Elbeuf (76)	
		Pas de dossier	
Triplette Masculin et Promotion	27 et 28 juin	Narbonne (11)	
Doublette Mixte	12 et 13 juillet	Rennes (35) et CD06	Pas de dossier
Doublette Jeu Provençal	28 au 30 août	Montauban (82)	Pas de dossier
Triplette Jeunes	22 et 23 août	Pas de candidats	
Triplette Féminin	29 et 30 août	Montauban (82)	Pas de dossier
Triplette Vétérans	12 et 13 septembre	Cabriès (13)	Pas de dossier

B. Proposition de changements de dates :

Un réaménagement du calendrier des Championnats de France est proposé comme suit :

- JUIN : 2^{ème} week-end Vétérans, 3^{ème} week-end Triplette JP et le 4^{ème} le Doublette Féminin et l'Individuel.
- JUILLET : 2^{ème} ou 3^{ème} week-end : Triplette Promotion
3^{ème} ou 4^{ème} week-end : Triplette Féminine
4^{ème} ou 5^{ème} week-end : Triplette Seniors
- AOÛT : pas de changements, Triplettes Jeunes
- SEPTEMBRE : 1^{er} week-end Doublette JP, 2^{ème} week-end Doublette seniors et Individuel Féminin et le 3^{ème} le Mixte

Outre ces propositions, la possibilité de faire des Championnats qu'une année sur deux est à nouveau évoquée ainsi que la Championnat de France Vétérans en semaine.

Les Présidents de Ligues se réuniront et feront une synthèse à la Commission Sportive qui travaillera sur le sujet afin de faire des propositions au Comité Directeur.

Messieurs CHEVALIER et COSTE intègrent le groupe de travail sur le sujet.

C. Divers :

- Visites :

Il a été rappelé que les visites au Jeu Provençal sont confiées à Michel COSTE et celles à Pétanque à Jean Louis RIZZO.

Certaines ont déjà été faites et il reste à effectuer : TRIGNAC, CAEN, SASSENAGE et NEVERS

- Dates des qualificatifs Individuels :

Le cas d'un joueur qui participe à un qualificatif l'année N-1 pour un Championnat l'année N et qui ne s'est pas qualifié a été évoqué. Dans l'hypothèse où il mute, la question posée est de savoir s'il peut à nouveau faire les qualificatifs dans son nouveau département pour le même Championnat.

Le Comité Directeur répond que jusqu'à présent rien ne l'en empêche et qu'il peut donc faire les deux qualificatifs.

Les modes de qualification et les dates sont de toute façon actuellement en discussion par le Conseil des Ligues pour proposition au Comité Directeur Fédéral.

- Mode de qualification des Championnats Jeunes

Il est rappelé que les Championnats départementaux qualifient pour la Ligue et que la Ligue qualifie pour le Championnat de France

Une Ligue souhaitait faire autrement. Cette disposition figure au Règlement des Championnats de France et elle s'applique donc à tous les Comités et Ligues.

VIII. INTERVENTION MM. CHALENCON et PONCIER : PROJET de REVUE

(Patrick CHALENCON, journaliste, rédacteur en chef de la revue *Rhône Alpes Pétanque* depuis 1995 et Gérard PONCIER, journaliste, ancien de *La Provence* et organisateur du concours de Pétanque, le 12 heures Bouliste de Marseille) :

La société *Obut* a souhaité relooker son magazine annuel, *Pétanque Magazine*. C'est ainsi, qu'elle s'est rapprochée de nous afin d'être partenaire de ce projet de créer une revue nationale trimestrielle en quadri couleur.

L'imprimeur et le graphiste seraient dans les Bouches du Rhône.

Ce projet intégrerait donc ce magazine *Obut* et l'actuel *Rhône Alpes Pétanque*. Ainsi, ils proposent que la Fédération soit également partie prenante en lui permettant de communiquer grâce à ce nouvel outil. Cette revue d'informations reprendrait donc toute l'actualité Pétanque sans pour autant ne parler que des concours parrainés par *Obut* dans un format de 64 à 84 pages.

Tirée à environ 10 000 exemplaires, cette revue pourrait être routée directement à tous les clubs affiliés.

Ils demandent donc une subvention ou participation directe de la F.F.P.J.P. à hauteur de 60 000€.

Le Comité Directeur réserve sa décision pour sa prochaine réunion. Il souhaite recevoir des éléments complémentaires.

Néanmoins, le Comité Directeur a d'ores et déjà fait savoir que quelque soit sa décision, il ne proposera pas, lors du Congrès, de nouvelle augmentation par exemple l'affiliation des clubs.

IX. D.T.N

1. Formation

L'examen de certification du Diplôme d'Etat partie spécifique Pétanque (UC3 et UC4) a eu lieu à Istres :

Ont réussi : MM. MORILLON, HAMET, MALBEC et BOSCO

Doivent repasser pour partie en juin lors de l'épreuve de rattrapage : MM. ROCHER, FAJOL et GRANGE.

Les épreuves d'UC 1 et UC2 ont lieu le 22 avril au siège de la Fédération avec 14 candidats pour beaucoup des titulaires du BF3.

En ce qui concerne le BF2, la formation aura lieu du 27 au 29 septembre. L'examen est prévu le 1^{er} novembre sur deux sites s'il y a au moins 10 candidats par site. (Voir courriel envoyé depuis)

2. Haut-Niveau

- Les Espoirs Féminines se sont qualifiées pour les phases finales des Championnats d'Europe qui auront lieu en octobre à Düsseldorf.
- Collectif France jeunes : des stages ont eu lieu à Mâcon puis à Montauban. Un nouveau stage aura lieu du 3 au 5 mai prochains à Montauban pour passer de 20 à 16 joueurs.
- Collectif seniors : à noter la démission de M. SEVILLA qui est remplacé par M. RADNIC. pour l'Equipe de France qui participera aux masters de Pétanque.

3. Divers

- Conventions d'Insertions Professionnelles : Suite à une enquête réalisée par le Ministère des Sports, la F.F.P.J.P. se situe à la 7^{ème} place de toutes les Fédérations dans la mise en place de ces conventions.
- Coupe des Confédérations : le report de cette manifestation initialement prévue en Chine a été décidé. Elle se déroulera en fin d'année.
- Championnats du Monde Jeunes et féminines 2013 : Suite à la proposition d'effectuer le Championnat Féminin en même temps que les Jeunes à Montauban, la F.I.P.J.P s'est depuis réunie et a décidé de fixer le Championnat Féminin en octobre. Il ne pourra donc pas avoir lieu en même temps que les Jeunes. La F.I.P.J.P recherche donc un organisateur.
- Sport Adapté : Un courrier sera envoyé aux Comités et Ligues afin de nouer des contacts avec cette Fédération.
- Colloque des éducateurs : Plus de 100 personnes étaient présentes représentant plus de 50% des Comités. Un rapport sera rédigé.
- Une collaboration a été entreprise avec la Fédération Israélienne afin de former leur encadrement.
- Suite à la formation effectuée à Cuba, il s'avère toujours nécessaire de procéder au ramassage des boules usagées.
- M. ATZENI sera reçu par le Comité Directeur en juin prochain afin d'envisager sa mise à disposition auprès de notre Fédération, étant déjà fonctionnaire. Il passerait le concours de Professeur de Sport par la voie interne pour être ensuite détaché auprès de la F.F.P.J.P par le Ministère des Sports.

X. RAPPORT DES COMMISSIONS :

1. SPORTIVE :

A. Rôle et Fonctionnement de la Commission Sportive

Le budget alloué à la Commission Sportive est de 10 000€ pour l'ensemble de ses Commissions et différents groupes de travail. Ceci implique que la coordination des réunions et des travaux soient sous la responsabilité de la Commission Sportive et du Responsable du Pôle Sportif.

Le rôle de la Commission Sportive a été précisé :

- Traiter les sujets confiés par le Comité Directeur fédéral ;
- Donner des directives aux Commissions et Groupes de Travail ;
- Fixer le mode de fonctionnement et les priorités des actions à mener ;
- Suivre et coordonner les travaux des commissions. En faire la synthèse, évaluer et réorienter au besoin ;
- Faire des propositions pour la définition de la Politique Sportive Fédérale, en faire le suivi, et sa réorientation au besoin ;
- Accompagnement des équipes de France dont les responsables élus par catégories sont : Séniors et Espoirs Masculins : CANTARELLI Joseph - POGGI Michel / Séniors et Espoirs Féminines : GARRIGUE Francis et PERONNET Céline / Jeunes : ROUGIER Laurent et DELCHET Yvon.

B. Fonctionnement des Commissions et Groupes de Travail

Dans le principe, la plupart des Commissions et Groupes de travail sont pensés pour travailler par mail. Seuls les groupes « urgents » qui nécessitent un travail « continu » en concertation sont amenés à devoir se réunir. Il appartient à la Commission Sportive de juger de la nécessité absolue pour un groupe de se réunir.

Les travaux s'effectuent en concertation avec le responsable du Pôle Sportif par mail puis chaque responsable de Commissions ou groupes de travail fait la synthèse écrite de son groupe et rapporte au Comité Directeur F.F.P.J.P.

La Commission Sportive, qui comprend justement la plupart des Responsables de Groupes, se réunit (2 ou 3 fois max / an) pour établir les propositions à faire au Comité Directeur qui décide.

Pour des raisons évidentes d'économies, les réunions sont à conjuguer avec les 2 Conseils Nationaux annuels, vu la présence importante de Présidents de Ligues.

Certaines actions peuvent être déléguées aux intéressés directs et un responsable de groupe peut déléguer 2 ou 3 membres ou répartir des actions à des sous-groupes.

C. Politique Sportive Fédérale (rappel)

1) Formation :

- Dirigeants (Discipline, Informatique, Législation et Textes fédéraux, Projets d'Equipements Sportifs)
- Arbitres (Formation itinérante, Pool arbitres, Jeu provençal, Jeunes arbitres)
- Educateurs (d'Initiateurs au DE)

2) Développement des pratiques pour le plus grand nombre :

- Jeunes (Pétanque à l'Ecole, USEP, etc...)
- Ecoles de Pétanque (Reconnaissance et Labellisation)
- Féminines (Championnats de France, Extension CNC, Tir de Précision etc...)
- Handicap (Développement des pratiques et reconnaissance)
- Sport en Entreprise / Corporatif
- Jeu Provençal
- Réflexion licence (famille, parrainage etc....)
- Equipements sportifs (Accompagnement des projets, Conformité des réalisations, Aménagement du territoire)

- Violences / Incivilités (Commission d’Ethique et Déontologie, Campagne de sensibilisation)
- 3) Performance et accès au haut niveau (DTN et Catégorisation)
- 4) Emploi sportif (DTN dont CIP + Vacations, Administratif, Mises à disposition)
- 5) Sport et Santé (Médical, Anti dopage, Campagnes de prévention : Drogue - Tabac – Alcool)
- 6) Rayonnement de la F.F.P.J.P.
 - Organisations de manifestations internationales
 - Maintenir la présence française dans les structures internationales CMSB, CEP, FIPJP
 - Activités de soutien et développement des fédérations
 - Améliorer la présence de la FFPJP dans les médias (Messages forts, Améliorer les outils de communication, Entrer dans les réseaux sociaux)
 - Consolider et développer le partenariat

D. Priorités d’actions pour le mandat 2013 – 2016 :

Les priorités ont été fixées dans l’ordre des sujets ci-après :

- a. Reconnaissance et Labellisation des Ecoles de Pétanque
 - En première étape il s’agit de réaliser la reconnaissance des Ecoles de Pétanque sur base du Cahier des Charges à préciser.
 - Il ne s’agit pas de créer des compétitions quelconques des Ecoles de Pétanque au niveau national ou régional. D’abord on instaure des animations et on crée des plateaux départementaux, etc... pas besoin de « *championnite* ».
 - Les actions à mener auprès des Ligues et Départements pour l’accompagnement vers le monde scolaire sont à conduire avec Mme COSTE Lucette. A noter que les modifications des rythmes scolaires vont nous ouvrir en grand les portes des écoles.
- b. Création du Tête à tête féminin 2014
 - Championnat en même temps que le double senior masculin
 - 128 équipes
 - Enquête en cours par les Ligues avec date limite au 25/05/2013 pour étude au Conseil des Ligues à SASSENAGE du 22/06/2013
 Echancier : décision au Comité Directeur de septembre
- c. Refonte du calendrier des Championnats de France
 - La proposition du Président qui a déjà été envoyée ainsi que l’étude de l’uniformisation des championnats de ligues (en priorité les triplettes masculin et féminin) sont confiés au GT « Saison Sportive ».
- d. Reformatage de la catégorisation (temporaire)
 - Une enquête des Ligues est en cours avec la même échéance que le Tête à Tête Féminin (voir ci-après)
 - Suite au Conseil des Ligues à SASSENAGE 22/06/2013 → réflexion : à mener avec les personnes composantes du GT
 - Echancier : si tous les éléments sont réunis la décision peut intervenir pour application 2014 sinon on reste avec les critères actuels pour 2014 puis l’étude devra être finalisée dans les 4 premiers mois de 2014 pour application 2015.
- e. Championnats Triplettes seniors Masculin à 256 et Triplettes Promotion à 128
 - Enquête Ligue en cours avec le même échancier et décision de suite à donner au Comité Directeur de septembre 2013.
- f. CNC : activité permanente
 - Poursuite des aménagements du CNC dans toutes les catégories.
- g. Nationaux
 - Poursuite de la hiérarchisation des concours Supra / Internationaux pour arriver à 5 ou 6 « grand chelem » en 2016 (une étude de faisabilité est à mener par le GT Nationaux)

- Dans cet ordre d'idée le Président souhaite organiser le 1er Forum des Organismes de Nationaux et Supra / Internationaux.
- h. Professionnalisation : il nous faudra pouvoir professionnaliser quelques secteurs et promouvoir particulièrement le Jeu Provençal.

2. C.N.C.

Pour 2014, les dates ont été modifiées : octobre (supprimée pour libérer une date butoir à la Coupe de France) ; 11-12/10/2014 ; 18-19/10/2014 ; 25-26/10/2014 ; 08-09/11/2014 : Finale
Le nombre de sites de rencontres nécessaires en Boulodromes Couverts : 34

Les changements suivants sont décidés suivant la 1^{ère} proposition :

- CNC2 – A : inversion de dates entre GIVET (08) et Pont à Mousson (54)
- CNC 2 – B : LIVAROT remplace ORLEANS
- CNC3 – B : GAILLON remplace LE MEUX

Tirage au sort des rencontres / groupes et divisions CNC et CNC Féminin : les tirages au sort ont été effectués et le calendrier sera ainsi modifié (sites ci-dessus) puis mis en formule : les 2 premières journées à 2 matchs et la 3^{ème} et dernière journée à 3 matchs. Le CNC Féminin se joue en une seule journée (la 2^{ème} du CNC).

La finale du CNC 2013 aura lieu à ST PIERRE LES ELBEUF (76). Pour réaliser des économies supplémentaires, les personnes de l'encadrement seront logées au CAMPANILE (action de pré réservation : Jackie BREANT). Encadrement à prévoir avec +/- 19 personnes.

Une étude préparatoire de l'organisation de la Finale CNC 2013 a été effectuée :

Le tirage au sort sera effectué avant la finale pour gagner du temps.

- CNC 1 : 1er tour

1er du groupe A contre 2ème groupe B

1er du groupe B contre 2ème groupe A

- CNC 2 : classement des 4 qualifiés de 1 à 4 suivant le nombre de points marqués et point average si nécessaire

puis 1er tour : 1 contre 4 et 2 contre 3

- CNC 3 : Classement des 8 qualifiés de 1 à 8 suivant le nombre de points marqués et point average si nécessaire

puis 1er tour :

Groupe A : 1 contre 8 et 3 contre 6

Groupe B : 2 contre 7 et 4 contre 5

- CNC F : Idem que CNC 2

- CNC-Jeunes

Le tirage au sort sera effectué à l'avance puisque nous avons 5 équipes / groupe donc 1 exempt → le tirage tiendra compte des exempts avec motif d'éloignement

La date butoir d'inscription par les Ligues: 21/10/2013

Pas de finale : le 1^{er} du groupe est champion

Convocation : samedi 13 :30 – Jet du but 14 :00 (1 tour le samedi et/ ou début du 2^{ème} tour)
sauf exempts

- Formule et occupation des terrains :

CNC = 16 équipes soit 8x6 = 48 terrains / CNCFém = 4 équipes = 2x4 = 8 terrains / CNC-

CJeunes = 4 équipes = 2x4 = 8 terrains / CNC-BM = 5 équipes = 2x4 = 8 terrains

Soit 48+8+8+8 = 72 terrains si on joue en même temps. Sinon on peut jouer les TT

Féminins et Jeunes sur 2 tours = Soit 48 + 4 + 4 + 4 = 60 terrains !!!

EVOLUTION 2014 et après :

1) CNC Féminin 2014 et après

Nous restons dans la formule suivante pour l'organisation du CNC Féminin:

- Donner plus de journées de jeu aux féminines pour arriver à une pratique régulière au niveau national tout en tenant compte des frais engendrés pour les clubs
 - Groupes géographiques sans division mais avec un système de montées / descentes
 - Les entrées se font par qualification des CRC pour l'année suivante
 - Le système de groupes est pensé pour permettre l'entrée des nouvelles équipes montantes de CRC et de minimiser le nombre de descentes annuelles.
- Le Tableau de Configuration du CNC Féminin est à finaliser.

2) CNC JEUNES – Evolution 2014 et après

L'évolution de CDC puis CRC vers CNC est rendue difficile pour cause des changements de catégories chez les jeunes et de leurs effectifs aussi nous restons sur le principe de « RASSEMBLEMENT ANNUEL » pour le CNC Jeunes.

La programmation du CNC Jeunes sera possible dès que seront connues les réponses au questionnaire des Ligues qui est en cours.

REGLEMENTS :

Précisions à apporter aux différents Règlements et uniformisation de ceux-ci

➤ Joueurs « brûlés »

-1^{er} Constat : les joueurs / joueuses de CNC qui jouent en - dessous en CRC et CDC (ce qui n'est pas interdit) risquent de nous faire perdre des équipes dans les CDC et CRC et des Ligues et CD ont déjà légiféré dans leur Règlement Intérieur (listes, nombre de joueurs limités....) Il est important de noter ici que c'est le succès de la formule du Championnat des Clubs qui fait que les joueurs / joueuses du CNC, qui a lieu en octobre, tiennent à jouer en dessous soit CRC et CDC qui ont lieu avant octobre.

-2^{ème} Constat : la concordance des dates CNC (seulement 3) et CRC / CDC ne suffit pas car ils ont besoin de plus de dates. Il nous faut soit modifier le calendrier en l'étalant sur l'année pour faire concorder les 3 niveaux sur les mêmes dates soit permettre aux Ligues de légiférer.

Il nous faudra prendre une décision en fin d'année car les modifications de règlements se font en décembre.

➤ Mise à jour des Règlements Jeunes sur Internet (demande de documents datés)

3. MEDICALE :

Les contrats de travail ont été renouvelés. Il n'y a pas de changement sauf peut être sur le suivi médical où il est proposé de transférer une partie du budget du suivi réglementaire à Séverine MAILLET qui fait un très gros travail sur le plan administratif.

Etude en cours auprès du Ministère des Sports.

Un état de l'actuel suivi médical réglementaire a été effectué. A noter des modifications de la liste (sportifs demandant leur sortie de la liste) donc 50 au lieu de 52. Bon taux sur la première visite 82 % de visites complètes, 4% n'ont rien fait. Il faudra insister sur les deuxième visites : deux solutions, à faire par le médecin traitant ou en stage par le médecin des Equipes de France ; il est décidé de les faire lors des Championnats de France par le médecin des EDF avec information aux médecins traitants.

Sur le plan qualitatif, à noter beaucoup de pathologies en rapport avec le poids. Des modifications sont à prévoir pour l'année prochaine sur la fiche d'évaluation: améliorer la recherche des pathologies de l'appareil locomoteur.

Concernant l'encadrement médical sur les Championnats de France et stages préparatoires, les dates ont été communiquées au staff.

Pour les compétitions internationales, une répartition est faite entre les kinés et la liste des déplacements utiles pour le médecin des équipes de France.

Le projet de dossier médical informatique doit être mis en place. Un site informatique est la meilleure des solutions : un site où tout le monde va noter ses observations au fur et à mesure de l'année : médecins, kinés des EDF, médecin du Suivi. Cela a été commencé et il faut le mettre en place sur le plan fonctionnel ; des codes seront donnés à chacun pour entrer les données.

Pour la lutte contre le dopage, la liste des compétitions a été envoyée à l'AFLD. Tous les athlètes ont été inscrits à *Sport Protect* et les médecins aussi c'est un très bon outil.

Un stand d'animation sur les Championnats de France est proposé. Une expo-prévention antidopage aura lieu à Trignac et peut-être à l'occasion des Championnats du Monde Jeunes à Montauban. Bertrand GUERINEAU et Jean-Pierre IANNARELLI animent les ateliers.

Le projet de Sport Santé destiné à la promotion de la santé d'une population senior en maison de retraite est envisagé. Des boules molles pourraient être utilisées. Des discussions sont en cours avec la société GDP VENDOME qui possède de nombreuses maisons de retraite.

Le souhait de mettre en place un Congrès Médical National en 2014 est évoqué, un listing à jour des médecins des CD et Ligues est indispensable.

4. COMMUNICATION :

Une plaquette fédérale destinée à la communication auprès des élus, des partenaires ou autres est à nouveau proposée.

Afin d'en mutualiser les coûts, la couverture (pochette avec un rabat pour insertion de feuilles A4) pourrait être prise en charge par la Fédération pour que les Comités et/ou Ligues puissent personnaliser l'intérieur et ainsi profiter des coûts de fabrication réduits grâce au volume imprimé. Une participation financière sera demandée.

Le Comité Directeur a accepté cette proposition qui sera détaillée prochainement.

Il a également été décidé d'acheter de nouveaux outils de communication (oriflammes, banderoles) et de veiller à l'esthétisme de ceux-ci (banderoles bien fixées, droites, etc ...).

Un volet image a été évoqué précisant qu'il est impératif d'améliorer celle-ci lors des Championnats de France et du Congrès fédéral. Le cahier des charges sera modifié à cette fin.

Une réunion a eu lieu avec notre agence de marketing. Les difficultés actuelles notamment liées à la recherche de nouveaux partenaires ont été évoquées. De plus, elle doit participer davantage à l'amélioration de l'image de la Fédération lors de ses compétitions (création d'espace VIP pour élus, possibilité d'avoir boutique fédérale etc...).

Le contrat en cours auprès de notre assureur a également été évoqué. Des démarches ont été entreprises par notre agence et il conviendra de procéder à un nouvel appel d'offres lié à l'assurance des licenciés et au contrat de partenariat.

OPERATION DESTOCKAGE :

32 lots (100 objets par kit reliquats des Championnats du Monde) sont mis en vente au prix de 360 € auprès de la SAOS.

XI. EQUIPEMENTS SPORTIFS

L'organisme CERFRES passe n'existe plus. Il est désormais inclus au sein du C.N.S. (Centre National du Sport) nouvellement instauré par le Ministère des Sports.

- Subvention CNDS pour les Equipements Sportifs : nous sommes très satisfaits de voir, étant donné la conjoncture, que 2 des Boulodromes Couverts soutenus par la F.F.P.J.P. ont été subventionnés lors de la dernière session : CHAMPDENIERS (79) : sollicité 85 737€ obtenu 64 000€ et MONTCEAU LES MINES (71) : sollicité 180 000€ obtenu 135 000€

La date limite de la prochaine session du C.N.D.S est fixée au 30 Juin 2013, elle est à anticiper de 15 jours pour le dépôt des projets en cours en base SES gouvernementale.

Projet en cours de construction : TOURS (37) – 36 pistes Pétanque + 4 pistes Sport Boules

Récents projets en cours d'accompagnement de 16 à 64 pistes normées : BEUCAIRE (30) - LE PUY EN VELAY (43) – ST BRIEUC (22) - MONTLUCON (03) - LE MEE (77) – MONTELMAR (26)

XII. DISCIPLINE

Une demande de remise de peine a été adressée à la Fédération par le Président du CD 06 concernant les joueurs VITTALI et BALLESTER suite à leurs sanctions par la Commission Fédérale fin 2012. Le Comité Directeur a refusé cette demande.

Le Comité Directeur a décidé de suspendre jusqu'à comparution MM. PRIMEROSE et DIAGNE (Guyane).

Dans l'affaire mettant en cause M. BEZONECH (Ardennes), il a été décidé de la délocaliser au sein de la Ligue de Lorraine afin que l'appel soit traité en toute impartialité.

Nous avons été alertés de l'utilisation de faux certificats médicaux dans le département de l'Aube. Ainsi après recherches, il s'avère qu'ont été utilisés frauduleusement de faux tampons. Le faussaire et les bénéficiaires devront être poursuivis afin que toute la lumière soit faite dans cette affaire.

Nous avons reçu une nouvelle fois de nombreux courriers qui émanent de MM. LAMOUREUX et LOUBET relatifs à la situation au sein du CD 34. Devant les décisions prises par ce Comité, le Comité Directeur a décidé d'obliger le Comité à procéder, avant le 15 juin prochain, à la convocation d'une Assemblée Générale dont l'ordre du jour sera l'élection du Président.

Des membres du Comité Directeur ainsi que le Président de la Ligue seront présents lors de cette Assemblée.

Une réunion de travail aux fins de mise à jour du contenu de formation a eu lieu. Il est rappelé que les Ligues doivent faire part de leur besoin de formation à M. DESBOIS au plus vite afin d'en fixer le calendrier.

Certains points du Règlement ont été discutés et des pistes de réflexion ont été engagées : Compétence des Commissions départementales de discipline et Travaux d'intérêt général (TIG).

Une nouvelle réunion se tiendra en juin prochain afin que des décisions soient prises, applicables en 2014.

De même, la modification de **l'article 27 du Code de discipline** et de sanctions relatif aux demandes de délocalisation a été entérinée.

Dorénavant, la décision sera prise par le Président de la Commission Nationale après avis de ses membres et non plus par le Comité Directeur fédéral. De plus, elle pourra être décidée d'office par la Fédération.

Cette modification sera comme d'habitude mise en application après le Congrès National de 2014.

Un nouveau courrier nous est parvenu relatif à la situation difficile au sein du CD 58. Afin d'apaiser quelque peu les relations tendues au sein de ce Comité Directeur, l'élu fédéral qui effectuera la visite du site du Championnat de France Jeunes, s'attachera à réunir les différents protagonistes pour trouver des solutions pérennes.

XIII. DIVERS

Des remerciements sont adressés à tout le personnel du siège qui a continué à travailler malgré les conditions difficiles, avant et pendant les travaux, suite à l'incendie.

➤ But homologué de marque OBUT :

Suite à la dernière réunion des fabricants de Boules avec la F.I.P.J.P, il a été décidé que les **buts ramassables par un aimant** sont définitivement homologués par la Fédération Internationale. Ils doivent donc être autorisés en compétition.

➤ Affaire M. CERVETTI :

Suite à la réception d'un nouveau courrier de son conseil juridique, une transaction afin de mettre un terme à ce litige est souhaitée.

Le Comité Directeur a décidé d'accepter la transaction à hauteur de 3 500 € mais à la condition que les dossiers médicaux des sportifs des années 2011 et antérieures soient restitués.

Une copie de cette réponse sera adressée au Directeur du CREPS d'Aix.

➤ Promotion de la Pétanque Française :

Les responsables de cette association ont été reçus par des membres de la Fédération afin de leur exposer leur projet.

Ils souhaitent développer la Pétanque en France et à l'étranger, développer le Haut-Niveau et amener la Pétanque aux jeux Olympiques.

Ils ont proposé un projet quasiment identique à celui proposé par le groupe de Travail sur les Nationaux à savoir de réaliser une compétition, sorte de finale des supranationaux et Internationaux regroupant les joueurs ayant marqué le plus de points.

Ils sont prêts à collaborer avec la Fédération et à se rapprocher de notre agence de marketing sportif, Quarterback.

Un nouveau rendez-vous sera pris avec les dirigeants de cette association au mois de juin afin d'approfondir la discussion.

➤ Pétanque Tour 2013 :

Un projet a été présenté avec 4 étapes : Dijon, Lyon, Pau et Toulouse. Une demande a été formulée par la ville de Montauban à l'occasion des Championnats du Monde.

Le Comité Directeur a confirmé ce projet d'animation destiné au grand public et s'est dit favorable à sa tenue à Montauban au lieu de Toulouse.

➤ Catégorisation :

Suite aux projets déjà réfléchis et aux discussions qui interviendront suite à la réunion du Conseil des Ligues de juin, il a été rappelé que toutes modifications doivent intervenir avant le mois de juillet en raison du temps nécessaire aux informaticiens pour effectuer ces changements.

L'idée est de procéder à des simplifications.

Le Comité Directeur a précisé qu'en ce qui concerne cette réunion du Conseil des Ligues de juin, la Fédération prendra en charge l'hébergement et les repas (sauf celui de gala).

➤ Divers courriers :

- M. COQUET succède à M. POYOT à la tête de la Fédération des Sports Boules. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite.
- L'Assemblée Générale de l'USEP se tiendra fin avril prochain à Port Leucate. Le Président fédéral sera présent.
- Les difficultés rencontrées par le CD 83 avec les concours organisés par des clubs à priori affiliés à la F.S.G.T. sont de nouveau évoquées. Un nouveau protocole d'accord devra être mis en place avec cette Fédération afin de clarifier la situation de ces clubs pratiquant la Pétanque et le Jeu Provençal.
- M. BRUAND a rappelé qu'un questionnaire a été établi à destination de tous les Présidents de Ligue permettant de dresser un état des lieux de la situation actuelle et des projets envisagés. Il est donc IMPERATIF que tous renseignent et renvoient ce questionnaire à Daniel BRUAND.
- Des joueurs du « sport adapté » nous ont fait savoir qu'ils souhaitaient que le règlement puisse être adapté à leurs difficultés sur les compétitions organisées sous l'égide de la F.F.P.J.P.
Il est rappelé que c'est aux arbitres d'apprécier la situation. La Commission d'Arbitrage National se penchera sur cette question.
- Un Championnat de France des journalistes aura lieu les 4 et 5 juin prochains à la Tour d'Aigues (84).

XIV. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur : 1^{er} et 2 juin 2013
: 16 et 17 novembre 2013
Conseil National : 20, 21 et 22 septembre 2013

(La séance est levée à 12 heures 00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Le Président de la F.F.P.J.P.



Bernadette TROUBAT



Alain CANTARUTTI